

Améliorer la performance
des subventions du Fonds
mondial.

8ÈME APPEL DE PROPOSITIONS DU FONDS MONDIAL -
8 ACTIONS URGENTES

Mars 2008

Préparé par le Conseil international des ONG de lutte contre le VIH/sida (ICASO), hôte international pour la CSAT.¹

Cette alerte à l'action de la CSAT fournit des informations importantes concernant les nouvelles opportunités de financement pour les organisations de la société civile du dernier appel du Fonds mondial concernant la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (Le Fonds mondial). Elle donne les directives pratiques, suggérant 8 actions urgentes pouvant être entreprises dès maintenant.

Le premier mars 2008, le Fonds mondial a lancé sa huitième série de financement. La série 8 est destinée à être la plus importante financièrement grâce à ses 2 milliards de dollars US disponibles pour les propositions retenues. L'annonce, accompagnée de la documentation appropriée nécessaire aux postulants, est postée à l'adresse suivante. <http://www.theglobalfund.org/en/apply/call8/>.

LES NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Fonds mondial a énoncé clairement que les propositions de la série 8 (et ultérieures) devront être encore plus ambitieuses que précédemment afin de rendre leur accès universel. Ils reconnaissent que la façon la plus prometteuse de réaliser cela est d'encourager plus amplement l'implication du secteur des organisations de la société civile. L'appel à propositions de la série 8 met par conséquent plus clairement l'accent sur l'implication des organisations de la société civile de trois façons interdépendantes.

1. Accroissement de l'attention sur les populations clé affectées.
2. Financement à deux voies (principaux bénéficiaires gouvernementaux et non gouvernementaux)
3. Renforcement des systèmes pour les communautés.

Les changements apportés par le Fonds mondial, lors du processus d'application de la série 8, sont conçus afin qu'il soit plus facile au secteur des organisations de la société civile de jouer un rôle actif, efficace, dans la conception et la mise en application des subventions du Fonds mondial.

¹ L'Équipe d'action de la société civile (CSAT) fonctionne par le biais de ses sièges internationaux et régionaux : le Conseil international des organisations d'action contre le SIDA (ICASO); l'Association de lutte contre le sida (ALCS), Moyen-Orient et Afrique du Nord; le Conseil Africain des Organisations d'Action contre le SIDA (AfrICASO), Afrique centrale et de l'Ouest; le Southern African Network of AIDS Service Organisations (SANASO), Afrique de l'Est et du Sud; l'Eurasian Harm Reduction Network (EHRN), Europe de l'Est et Asie centrale; l'Asia Pacific Network of People with HIV/AIDS (APN+)/7 Sisters, Asie et Pacifique; le AID For AIDS (AFA), Amérique latine et Caraïbes.

1. *Accroissement de l'attention sur les populations clé affectées et les minorités sexuelles.*

L'appel à propositions de la série 8 est conçu afin d'encourager une plus grande attention sur les populations affectées ainsi que sur les minorités sexuelles. Ce sont les populations affectées par les trois maladies et elles sont la plupart du temps marginalisées. Le Fonds mondial adopte la définition UNAIDS concernant les populations clés affectées. " Femmes et jeunes filles, la jeunesse, les hommes faisant l'amour avec d'autres hommes, les drogués, les travailleurs de l'Industrie du sexe, les indigents, les prisonniers, les travailleurs émigrés et émigrants, les individus se trouvant dans des zones de conflits ou d'après conflits, les réfugiés et personnes expatriées ". Les minorités sexuelles sont définies par le Fonds mondial comme étant "les individus pouvant être sujets à discrimination en fonction de leurs pratiques réelles ou perçues avec des adultes consentants. "

L'appel de la série 8 cherche à donner la priorité aux populations affectées grâce aux méthodes suivantes ;

A. **Renforcement de la représentation des CCM.**² Les directives revues concernant la composition des CCM comprend maintenant une recommandation mentionnant que les populations clé affectées devraient être incluses au sein de 40% des membres des CCM des secteurs non gouvernementaux. Bien que cela ne soit pas une exigence, le Fonds mondial lance un message clair concernant la nécessité de garantir que les CCM comprennent et se responsabilisent quant aux besoins de ces groupes. Un point important dans la section relative aux exigences concernant l'éligibilité du formulaire de proposition de la série 8 ; on demande spécifiquement aux postulants de décrire l'expertise des membres CCM quant aux femmes, jeunes filles et minorités sexuelles.

B. **Une attention portée sur les populations clés affectées des pays aux revenus moyens et inférieurs et moyens et supérieurs.** Il est demandé aux postulants de ces pays tombant dans ces deux catégories d'axer leurs propositions sur les populations clés affectées. La liste des pays tombant dans ces catégories est fournie dans les directives de la série 8 du Fonds mondial (http://www.theglobalfund.org/documents/rounds/8/GuidelinesR8_single_en.pdf, à partir de la page 56).

C. **Une attention accrue portée sur l'égalité sociale et des genres.** Il est demandé aux postulants de décrire la façon dont leur programme contribuera à obtenir l'égalité, en particulier pour les groupes faisant souvent face à des obstacles lors de l'accès aux services tel que les femmes et les jeunes filles, les adolescents, les minorités sexuelles et autres populations affectées clé. Le fonds mondial a fourni une feuille de données décrivant comment garantir une approche sensible des genres (http://www.theglobalfund.org/documents/rounds/8/R8Gender_Factsheet_en.pdf) et fournira également une feuille de données concernant les minorités sexuelles (<http://www.theglobalfund.org/en/apply/call8/other/#4>).

2. *Financement à deux voies*

Le financement à deux voies (quelques fois appelé DTF) implique que les propositions soient conçues afin d'être mises en application par les bénéficiaires principaux³ du secteur gouvernementale et non gouvernemental. Il y existe un certain nombre de raisons pour lesquelles cette approche est encouragée par le Fonds mondial.

- Elle contribue à garantir que de nombreux secteurs soient impliqués dans la mise en application des subventions.
- Elle permet de garantir que les populations clé affectées soient atteintes, et tout particulièrement lors de situations où elles ne sont pas comprises dans les programmes gouvernementaux.
- Le fait d'impliquer les organisations de mise en application aidera à accélérer les efforts destinés à élaborer une capacité et à augmenter les réactions quant au SIDA, à la tuberculose et au paludisme.

² CCM est l'abréviation de "mécanisme de coordination des pays" Le CCM est un composant crucial du système du Fonds monétaire car il est responsable de la supervision des projets du Fonds mondial au niveau des pays. Un CCM est un comité composé de représentants de différentes organisations gouvernementales, des secteurs non gouvernementaux et privés. La majorité des propositions de financement soumises au Fonds mondial devraient être soumises par l'intermédiaire d'un CCM. Si un CCM ne qualifie pas aux exigences du Fonds mondial - par exemple en termes de sa composition - il est fortement improbable que la proposition reçoive un financement. Davantage d'informations concernant les CCM et leur composition peuvent être consultées ici: <http://www.theglobalfund.org/en/apply/mechanisms/>.

³ "Bénéficiaire principal " (PR) est le terme utilisé par le Fonds mondial pour décrire l'agence principale de mise en application pour chaque subvention - c'est-à-dire celle qui signe un contrat avec le Fonds mondial et reçoit le financement pour mettre en application la subvention. Les bénéficiaires principaux travaillent souvent avec des sous bénéficiaires (SR) - par section de sous-traitance pour chaque subvention. Davantage d'informations concernant les PR et SR sont disponibles dans les directives des CCM. http://www.theglobalfund.org/pdf/5_pp_guidelines_ccm_4_en.pdf

DTF - et l'utilisation de PR pour chaque subvention - a été rendu possible lors des séries de financement précédentes . Lors de la série 8, le Fonds mondial encourage activement le DTF et l'implication des organisations non gouvernementales telles que les PR et recommandent également que les postulants incluent le DTF. Les formulaires mentionnant la non utilisation du DTF doivent fournir une justification concernant cette décision. Davantage d'informations sont disponibles dans la feuille de données fournie par le Fonds mondial (http://www.theglobalfund.org/documents/rounds/8/R8DTF_Factsheet_en.pdf).

3. *Renforcement des systèmes pour les communautés.*

Comme le Fonds mondial met de plus en plus l'accent sur le rôle des organisations non gouvernementales à contribuer à accroître le nombre de réactions concernant le SIDA, la tuberculose et le paludisme, il permet également de reconnaître le besoin de renforcer la capacité des organisations et des systèmes relatifs aux communautés.

Dans le formulaire de propositions de la série 8, le Fonds mondial demande aux postulants d'intégrer le renforcement des systèmes pour les communautés (CSS) dans leurs propositions et, en fait, il est mentionné que le CSS soit un composant habituel des propositions.

La feuille de données relative au renforcement des systèmes pour les communautés (disponible sur le lien http://www.theglobalfund.org/documents/rounds/8/R8CSS_Factsheet_en.pdf) expose une variété de types d'organisations non gouvernementales pouvant avoir besoin d'aide telles que ; les organisations de soins domestiques, les organisations d'assistance aux individus vivant en milieu affectés et/ou étant affectés, les organisations religieuses, les organisations féministes, les organisations pour la jeunesse, les centres communautaires et les organisations du secteur privé . Elle expose également les différentes régions où il est possible d'apporter de l'aide:

Renforcer la capacité de ces organisations dédiées aux communautés à participer à la mise en application. Créer des partenariats entre les différents acteurs et prestataires de services au niveau local. Prendre en charge des plans à long terme permettant de combattre les maladies.

8 ACTIONS URGENTES DE LA SERIE 8

La série 8 représente une opportunité majeure permettant de garantir que les subventions du Fonds mondial intègrent une amélioration du rôle des organisations civiles ; les CSO sont fortement sollicités à saisir cette opportunité. Tel que mentionné auparavant, la série 8 a été lancée le 1er mars 2008. **La date limite de soumission des propositions est le 1er juillet 2008.** C'est une courte période compte tenu de la complexité du processus de développement. Afin de tirer le plus de bénéfices possibles des opportunités offertes par la série 8, les organisations civiles doivent s'impliquer dès maintenant.

Voici huit actions clé que les OSC devraient entreprendre immédiatement:

1. Renseignez-vous sur le Fonds mondial et la série 8. Tous les documents de la série 8 sont disponibles sur le site Internet du Fonds mondial : <http://www.theglobalfund.org/>. Ils sont disponibles en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol. Il n'est pas nécessaire de lire tous les documents de couverture à couverture.

2. Renseignez-vous sur les projets du Fonds mondial dans votre pays ou région. Les questions clé sont :

- Quelle est la proportion de CCM constituée d' ONG ? Est-ce que leurs membres comprennent les individus représentant les populations clé affectées ?
- Quelles sont les coordonnées des membres non gouvernementaux du CCM ?
- Quels programmes, s'ils existent, sont mis en place grâce à des subventions du Fonds mondial ?
- Des ONG agissent-elles actuellement en tant que bénéficiaire principal des subventions du Fonds mondial dans votre pays ou région.

Il devrait être assez facile d'identifier le CCM et d'obtenir toutes ces informations - le Fonds mondial demandent la transparence de la part de tous les CCM. Vous pouvez également trouver une grande partie de ces informations sur le site Internet du Fonds mondial. Depuis la page d'accueil, choisissez le bouton étiqueté " Centre de recherche ". Sélectionner votre pays depuis la liste et vous serez redirigé vers une page indiquant toutes les informations relatives à ce pays et en particulier en relation aux CCM et aux subventions du Fonds mondial actuellement existantes.

Les documents clé sont :

- Directives concernant les CCM (http://www.theglobalfund.org/pdf/5_pp_guidelines_ccm_4_en.pdf) et clarifications de ces directives http://www.theglobalfund.org/pdf/Clarifications_CCM_Requirements.pdf
- Directives pour les propositions, Sections A1, A2 et A3 (http://www.theglobalfund.org/documents/rounds/8/GuidelinesR8_single_en.pdf)
- Feuille de données concernant le renforcement des systèmes pour les communautés, financement à deux voies, genre et minorités sexuelles <http://www.theglobalfund.org/en/apply/call8/other/>
- Certains sites Internet indépendants fournissent également des informations utiles pour ceux qui viennent de découvrir le Fonds mondial ainsi que pour ceux qui le connaissent déjà et qui aimeraient recevoir les dernières informations mises à jour ou les directives sur la manière de les appliquer. Aidspace (<http://www.aidspace.org/index.php>) est un très bon exemple de cela.

3. Découvrez ce que le CCM prévoit concernant les propositions de la série 8. Contacter le secrétariat du CCM, le représentant de la présidence ou de la société civile. De nombreuses questions clé surgissent :

- Le CCM prévoit-il de développer et de soumettre une proposition concernant le SIDA, la tuberculose ou le paludisme pour la série 8 ? Le processus de développement de la proposition a-t-il été lancé ?
- Quelles sont les opportunités d'implication des CSO, à la fois lors du développement et de la mise en application des subventions ? Ces opportunités correspondent-elles avec les attentes des CSO et du Fonds mondial ?
- Le CCM a-t-il pris en considération la façon de gérer les problèmes suivants dans la proposition ?
 - i. Participation des populations clé affectées et minorités sexuelles.
 - ii. Financement à deux voies
 - iii. Renforcement des systèmes pour les communautés.

4. Consultation auprès du secteur des organisations de la société civile. Ce individus ou organisations s'étant renseignés concernant les projets des CCM devraient échanger ces informations avec le secteur des organisations civiles et discuter des prochaines étapes devant être entreprises. Les questions suivantes peuvent permettre de fournir une bonne méthode de structuration des discussions :

- La composition du CCM reflète-t-il les exigences du Fonds mondial ainsi que ses recommandations?
- Les projets du CCM pour la série 8 reflètent-ils le rôle potentiel d'une organisation civile - en particulier, les besoins des populations clé affectées et les recommandations énoncées concernant le DTF et CSS ont-elles été prises en considération ? Dans la négative, quelle en est la raison ?
- En général, les projets du CCM reflète-t-il les efforts du Fonds mondial destinés à améliorer le rôle des OSC lors de la série 8?

Une fois ces questions discutées, le secteur des organisations civiles devrait arriver à un accord concernant les prochaines étapes à effectuer. Si le CCM est largement favorable à l'amélioration du rôle des organisations civiles au moyen des nouvelles opportunités se présentant lors de la série 8, il sera important de s'entendre sur la façon dont une organisation civile pourra participer au processus de développement des propositions et de garantir que les OSC ayant les capacités appropriées soient sélectionnées en tant que PR potentiels. Si, d'autre part, les projets en cours ne permettront pas une amélioration du rôle des organisations civiles, le secteur devrait prévoir d'influencer la décision du CCM.

5. Mobilisez vos collègues des organisations de la société civile ainsi que les organisations partenaires afin de préconiser une plus grande attention sur la participation et à la contribution des organisations de la société civile. Votre façon de réaliser cela dépendra grandement des résultats des consultations et des discussions décrites ci-dessus. Dans certains pays, la décision peut résider dans le fait de se concentrer et de garantir la participation significative des organisations de la société civile (y compris la participation des populations clé affectées) au sein des CCM. Dans certains autres, l'accent peut-être mis sur la garantie que les opportunités offertes par le DTF et le CSS soient bénéfiques. Il peut-être également nécessaire de préconiser un processus de développement des propositions plus ouvert et transparent comme le stipule le Fonds mondial.

6. Engagez-vous dans le processus de développement d'une proposition pour la série 8. Les représentants du secteur non gouvernemental des CCM devraient d'assurer que la majeure partie du secteur des organisations de la société civiles soit impliquée de façon significative dans le processus de développement des propositions. Ceci veut dire que le CCM devrait organiser des consultations auprès du secteur le plus important des organisations de la société civiles afin qu'il participe à la proposition. Il est recommandé de prêter particulièrement attention au fait de garantir que les groupes marginalisés (tels que les populations clé affectées et les minorités sexuelles) puissent participer au processus. Le processus de développement des propositions est différent pour chaque pays mais il est possible que vous décidiez de préconiser l'inclusion des ces domaines clé :

- *Définir les priorités générales de la proposition.* La proposition devrait mettre en priorité les actions et les groupes de populations habituellement négligés dans la réponse. Les OSC coopérant au niveau des communautés sont souvent bien placées pour identifier de telles lacunes.
- *Obtenir les soumissions des OSC devant être incluses dans la proposition.* Le CCM devrait revoir et inclure ces soumissions dans la proposition générale d'une façon transparente.
- *« Tirer le maximum de bénéfices du renforcement des systèmes pour les communautés » (CSS).* Le CSS, introduit dans la série 8, concerne essentiellement la garantie que les OSC possèdent la capacité et l'assistance nécessaire afin de mettre en application leurs composants inclus dans la proposition. Il devrait par conséquent être considéré comme un élément de chaque sous proposition soumise par une OSC.
- *Identifier les OSC agissant en tant que bénéficiaire principal (PR).* Le financement à deux voies fournit de réelles opportunités pour les OSC d'agir en tant que PR. Les OSC devraient identifier et encourager les organisations appropriées.

7. Obtenez de l'assistance. L'Équipe d'action de la société civile - CSAT - a été créée afin d'aider au développement de la contribution des organisations de la société civile aux programmes du Fonds mondial. Nous serions heureux de discuter avec vous de ce que représentent les opportunités de la série 8 pour votre pays ainsi que des moyens de gérer les différents obstacles que vous pouvez rencontrer. Nous pouvons vous mettre en contact avec les organisations de votre pays. Nous sommes également en relation avec des organisations procurant de l'assistance financière et technique et nous pouvons vous aider à avoir accès à la série 8. Vous trouverez nos coordonnées à la fin de cette alerte.

Contactez vos organismes de programmes anti-SIDA; anti-tuberculose et antipaludiques locaux. Vous devriez également contacter les organisations internationales ainsi que les initiatives telles que ONUSIDA, les établissements d'assistance technique (<http://www.unaids.org/en/CountryResponses/TechnicalSupport/TSF/default.asp>) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), car ils seront bien informés et pourront vous aider.

8. Suivez le processus de la série 8. Le fonds mondial évolue en permanence et ceci en réponse aux événements se produisant dans les pays. Pensez à conserver un suivi de vos expériences, quelles soient positives ou négatives car elles permettront de tirer des leçons de valeur sur la façon dont les pays utilisent les opportunités de la série 8. Veuillez partager vos expériences avec le CSAT car elles nous permettront de renforcer nos efforts dans la préconisation de changements au niveau mondial. Envoyez-les à l'adresse csat@icaso.org ou aux coordinateurs régionaux du CSAT (consulter les coordonnées ci-dessous).

www.icaso.org/csat.html

La CSAT est une nouvelle initiative mondiale menée par les organisations de la société civile (OSC) jouant le rôle de coordonnateur et d'intermédiaire, et préconisant une assistance technique aux OSC mettant en application ou recherchant des subventions de la part du Fonds mondial afin de lutter contre le SIDA, la tuberculose et la paludisme (Fonds mondial) . Les priorités de la CSAT sont:

- La mobilisation d'une réponse aux subventions peu efficaces de la part des organisations civiles.
- L'amélioration de la disponibilité d'une assistance technique de qualité destinée aux organisations civiles impliquées dans la mise en application des subventions du Fonds mondial.
- L'amélioration de la qualité des propositions relatives aux Fonds mondial préparées par les organisations civiles.

Hôte CSAT	Contacts
International	Natalia Ciausova, nataliac@icaso.org ICASO, Canada
Europe de l'Est et Asie centrale.	Gennady Roshchupkin, Gennady@harm-reduction.org CEEHRN, Lituanie
Asie et Pacifique	Vince Crisostomo, coordinator@7sisters.org APN+/7 Sisters, Thaïlande
Moyen-Orient et Afrique du Nord	Nadia Rafif, alcsmarrakech@menara.ma ALCS, Maroc
Afrique centrale et de l'Ouest	Kibibi Maia Thomas, tmkibibi@africaso.net AfriCASO, Sénégal
Afrique de l'Est et du Sud	Tongayi Mangisi, tongayi@sanaso.na SANASO, Namibie
Amérique latine et Caraïbes	Javier Pablo Anamaria Cardenas, Pablo.Anamaria@aidforaids.org AidForAIDS - Pérou

